



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Comores

Question écrite n° 50134

Texte de la question

M. Pierre Ducout attire la bienveillante attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation aux Comores. En effet, suite à la grève illimitée déclenchée par les fonctionnaires le 1er janvier 1997 pour le paiement des arrières de douze mois de salaires, le Gouvernement comorien a pris l'initiative d'une répression sanglante lors de la manifestation du 28 janvier 1997. La situation économique et politique se dégrade tous les jours, et les atteintes aux droits de l'homme sont quotidiennes. En conséquence, il lui demande quelles actions il compte envisager pour rétablir les droits de l'opposition et la sécurité des personnes.

Données clés

Auteur : [M. Ducout Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50134

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1584